

Beaupréau-en-Mauges, le 9 septembre 2024

Le maire de Beaupréau-en-Mauges
aux
Responsables des associations
de BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Objet : Demande de subvention année 2025
N.Réf. : 20240909 / CD.CL

Madame, Monsieur,

Afin de permettre aux différentes commissions d'étudier les demandes de subventions pour l'exercice 2025, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire votre demande de subvention **sur le formulaire en ligne sur le site internet de la commune**, si votre budget nécessite une aide financière de la collectivité de Beaupréau-en-Mauges.

Cet imprimé complété, accompagné des pièces justificatives, devra être retourné pour le **VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024 dernier délai** prioritairement par mail à l'adresse suivante : subventions@beaupreauenmauges.fr, ou à défaut remis à l'Hôtel de Ville de Beaupréau-en-Mauges.

Je vous remercie de bien vouloir fournir l'ensemble des documents demandés et respecter le délai indiqué afin de permettre un examen de votre demande dans de bonnes conditions.

J'invite également les associations sportives à déposer une demande de subvention auprès de l'agence nationale du sport en se rapprochant de leur comité départemental ou de leur ligue régionale afin d'obtenir éventuellement une subvention d'Etat.

Pour les associations qui ont une vocation départementale ou régionale, je vous engage à formuler une demande auprès du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

Le service Finances reste à votre disposition pour toute question particulière.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée et dévouée.

Christian DAVY,
Adjoint aux Finances

